Quatorzième Année. -- N° 2 | 20 Centimes le N°. | Mardi 6 Janvier 1874.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an ..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne
Réclames,.. 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ..	5h10 matin	12h25 s	5h40 s
Mercuès	5 26	12 47	5 55
Parnac	5 39	1 7	6 7
Luzech	5 47	1 20	6 16
Castelfranc	6 3	1 43	6 37
Puy-l'Evêque	6 17	2 »	6 49
Duravel	6 27	2 14	6 58
Soturac Touzac	6 37	2 27	7 7
Fumel	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 8	2 51	7 26

	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)
Monsempron-Libos. — Départ.	8h41 matin	5h19 soir	7h40 soir
AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	9 57
Monsempron-Libos. — Départ.	7h18 m.	3h 3 soir	7h34 soir
PÉRIGUEUX.. — Arrivée.	10 58	5 46	11 6
BORDEAUX..... — .	3 28 soir	10 18	
RODEZ..... — .	9 34		
AURILLAC..... — .	9 42		
VIERZON..... — .	7 15	12 42 matin	7 53 m.
PARIS..... — Arrivée.	12 39 s.	4 39 matin	3 4 s.

	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
PARIS..... — Départ.	7h45 s.	9h40 m.	
BORDEAUX..... — .		10 30 m.	
PÉRIGUEUX..... — .	6 50 matin	1 45 soir	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36	5 16	
AGEN..... — Départ.	5h50 matin	2h soir	3h10 soir
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15	3	7 31

	Omnib. jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixtes
Monsempron-Libos. — Départ.	7h30 matin	9h30 matin	5h25 soir	7h50 soir
Fumel..... — .	7 37	9 37	5 37	7 57
Soturac Touzac... — .	7 50	9 49	5 53	8 10
Duravel..... — .	8 2	9 57	6 7	8 19
Puy-l'Evêque.... — .	8 11	10 6	6 20	8 28
Castelfranc..... — .	8 30	10 20	6 43	8 46
Luzech..... — .	8 44	10 32	7 2	9 »
Parnac..... — .	8 55	10 41	7 18	9 11
Mercuès..... — .	9 7	10 52	7 35	9 23
Cahors.... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 41

Cahors, le 6 Janvier 1874

A l'occasion du premier jour de l'an, en recevant M. le maréchal Mac-Mahon, M. le président de l'Assemblée a prononcé les paroles suivantes : « En vous adressant mes vœux, je les adresse à la France ! » — « C'est, en effet, à la France, a répondu M. le maréchal de Mac-Mahon, que nous devons tous nous dévouer. »

Ces simples mots que nous aimons à répéter, inspirés par le plus pur patriotisme, valent mieux que les plus longs discours.

Les journaux conservateurs de Paris apprécient comme nous l'avons fait nous-même l'année qui vient de finir, et fondent sur l'année qui commence des espérances semblables aux nôtres. Une œuvre de réparation est commencée. Elle doit être poursuivie sans relâche ; mais ce n'est pas en se jetant dans les partis extrêmes, c'est-à-dire dans les mesures extrêmes qu'on atteindra un résultat dont le succès ne peut dépendre que de l'union patriotique de tous les conservateurs, autour du maréchal Mac-Mahon.

On lit dans le *Français* :

Le mal n'est pas guéri, mais on voit le remède. La société est encore violemment menacée, mais elle est défendue. Qu'un esprit libre et tout à fait sincère se reporte par le souvenir à l'état où était la France au mois de décembre 1872, et qu'il compare ce que nous étions alors à ce que nous sommes aujourd'hui.

Non-seulement l'étranger occupait encore nos départements de l'Est et nous avions encore à payer une part considérable de notre rançon, mais à l'intérieur combien vives étaient les appréhensions ! Au pouvoir, M. Thiers décourageant par ses équivoques et ses incertitudes la confiance des conservateurs ; près de lui, M. J. Simon, inspirateur officiel de la plus dangereuse politique, et intercédant quotidiennement en faveur des pires ennemis de la paix publique ; dans le cabinet du Président, un secrétaire général de la présidence, exerçant une action irresponsable et toute-puissante sur la direction des affaires ; dans le pays, les corps électifs en révolte ouverte contre le pouvoir central, et les fonctionnaires des différents degrés n'osant poursuivre les désordres les plus scandaleux, dans la crainte perpétuelle d'être désavoués. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui.

L'Assemblée a, par les actes mémorables du 24 mai et du 19 novembre, placé le pouvoir au-dessus des attaques et des tentations des partis ; le gouvernement du maréchal Mac-Mahon a réorganisé dans presque tous ses organes l'administration de nos départements. Les préfets qui ne paraissaient pas suffisamment résolus à assurer l'exécution des lois et à défendre les intérêts conservateurs ont été rendus à la vie privée ; des magistrats éclairés et vigilants ont été placés à la tête de tous les parquets. Des mesures ont été prises pour rompre les desseins démagogiques et révolutionnaires, là où la législation donnait au pouvoir les moyens d'obtenir ces résultats. Quand le gouvernement a trouvé que ces moyens lui manquaient, il s'est adressé à l'Assemblée pour les lui demander, et les dépositaires de la volonté nationale ne paraissent pas disposés à rien refuser au gouvernement de ce qui lui sera nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre de réorganisation et de préservation sociale dont il a assumé les charges.

Il est possible que tout ce qu'il y avait à faire n'ait pas été achevé, mais il serait injuste de méconnaître ce qui a été déjà fait et ce qui se prépare. Le dénigrement serait aussi dangereux qu'une confiance trop optimiste.

On lit dans *Paris-Journal :*

La France a désormais un gouvernement régulier, incontestable, qu'il ne peut être permis de mettre en doute ni au dehors, ni au dedans.

Il faut, sans perdre une minute, organiser ce gouvernement par le vote des lois constitutionnelles, et il faut que ce gouvernement soit un gouvernement. L'année 1874, dans laquelle nous entrons, sera sans doute décisive pour l'avenir de notre pays. Elle peut consommer sa ruine ou décider de sa guérison.

Tout dépend des conservateurs qui sont aujourd'hui au pouvoir depuis quarante jours, et que la France supplie de se montrer dignes d'y rester, car elle a soif de repos.

Ce n'est pas tout d'avoir voté en vingt jours de discussions un formidable budget ; il faut travailler pour payer nos charges, et, pour travailler, il faut que 1874 soit enfin une année de repos politique, la première que nous aurons eue depuis quatre ans.

Nous avons voulu constituer aujourd'hui le gouvernement du repos national.

Puisse-t-il ne pas nous faire faux-bond comme ce prétendu gouvernement de la défense nationale qui s'était inventé lui-même le 4 septembre et sous lequel nous mourrions — à pareil jour — il y a trois ans.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Contrairement au bruit qui en avait couru la semaine dernière, l'Assemblée s'est ajournée au jeudi 8 janvier prochain. Malgré les instances de M. Pagès-Duport, qui, dans la séance du 31, pressait ses collègues de ne point se séparer avant d'avoir achevé la discussion des nouveaux impôts et voté la loi des maires, ceux-ci ont jugé, avec MM. Gaslonde et Chesnelong que huit jours de vacances étaient bien dus aux convenances de famille et bien mérités par deux mois de fatigues incessantes.

(Presse.)

Revue des Journaux

Journal des Débats.

L'année 1873 a été féconde en événements et en projets économiques. La libération de notre territoire, la renaissance de notre industrie, le rétablissement des traités qui assurent nos relations avec les pays voisins, voilà ce qui la recommande le plus à nos yeux.

Le premier fait qui s'offre à nos regards, c'est le recensement quinquennal de 1872, dont les résultats n'ont été publiés que dans les premiers jours de 1873. La France, moins l'Alsace-Lorraine, ne compte plus que 36,102,921 habitants ; en 1866, notre population était de 38,067,094 âmes. La population des territoires cédés à l'Allemagne était, en 1866, de 1,597,238 habitants : ainsi, la France actuelle, telle qu'elle a été faite par le traité de Francfort, c'est-à-dire après déduction de l'Alsace-Lorraine, comptait 36,469,856 habitants en 1866, aujourd'hui, la même étendue de pays contient 366,935 âmes de moins. C'est la première fois dans notre histoire qu'un recensement quinquennal présente cet attristant phénomène de la diminution de la population. Jusqu'ici nous avions gagné à chaque période quinquennale quelques centaines de mille âmes : le mouvement était lent, mais du moins il était constant. Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'une véritable décroissance du chiffre de notre population.

L'année 1873 a été une époque de renaissance pour notre industrie et notre commerce. Les importations et les exportations réunies ont monté à 5 milliards 528 millions pendant les neuf premiers mois de 1873 : elles ne s'étaient élevées qu'à 5 milliards 373 millions dans la période correspondante de 1872, et à 4 milliards 508 millions seulement pendant les neuf premiers mois de 1869. Il est vrai que ces chiffres deviennent un peu moins favorables quand on les examine de près : une partie de cette augmentation est due à la hausse des prix ; une partie du développement de nos exportations a pour cause le resserrement de notre marché intérieur et l'obligation pour notre industrie de chercher au dehors des débouchés, même à des conditions peu favorables.

C'est surtout le mouvement financier qui est remarquable en 1873. L'année 1872 avait laissé notre 5 0/0 au cours de 86 fr.; nous le retrouvons, à la fin de 1873, au-dessus de 93 fr. 50 c., avec une hausse d'environ 10 0/0. Les versements se sont accomplis avec une grande ponctualité, et, à l'heure actuelle, il ne reste à recouvrer qu'une somme relativement minime. La province, c'est-à-dire l'épargne persévérante des classes moyennes, n'a cessé d'acheter nos titres de rentes ; elle y a consacré 436 millions de francs dans les neuf premiers mois de 1873, au lieu de 101 millions dans la période correspondante de 1869.

La libération du territoire et le paiement total de l'indemnité de guerre ont pu s'effectuer sans que notre situation financière éprouvât de secousse funeste. La réserve métallique de la Banque de France, qui s'élevait à 791 millions au 2 janvier 1873, atteint, le 26 décembre, 746 millions, quoique la Banque ait prêté dans cet intervalle 150 millions de francs en espèces au Trésor, dont 22 seulement lui ont été remboursés à l'heure actuelle. L'encaisse s'est donc accru, par d'autres causes, de 83 millions en chiffres ronds.

La circulation des billets a inspiré, à un certain moment, de grandes appréhensions. Au 2 janvier 1873, elle ne montait qu'à 2 milliards 779 millions ; elle s'élève dès lors d'une manière continue, et à la fin d'octobre elle dépasse 3 milliards, se maintenant au-dessus de ce chiffre pendant les premières semaines de novembre et menaçant de déborder la limite légale de 3 milliards 200 millions. Mais, à partir du 20 novembre, sous l'influence des remboursements opérés par le Trésor, elle se met à décroître et tombe, le 26 décembre, à 2 milliards 807 millions, c'est-à-dire à peu près au chiffre du 2 janvier 1873.

La dette du Trésor envers la Banque a diminué, dans le même intervalle, de la somme fixée par nos budgets : au 2 janvier 1873, elle s'élevait à 1 milliard 228 millions de francs ; au 26 décembre, les bons du Trésor de cette catégorie sont tombés à 1 milliard 27 millions. Les conditions d'escompte faites au commerce n'ont jamais été très rigoureuses, le taux n'ayant pas dépassé 6 0/0. C'est ainsi que l'opération financière de la libération du territoire a pu s'accomplir sans grand trouble ; notre principal établissement de crédit a donné des preuves nouvelles de sa solidité, et c'est à peine si nous avons faiblement ressenti les commotions des marchés environnants. Il semblait que nous fussions les plus exposés au danger d'une crise, et cependant, quand tout le monde financier tremblait autour de nous, notre place n'a éprouvé aucune panique, aucun embarras grave.

Patrie.

M. Batbie a commencé mercredi dernier, devant la commission des lois constitutionnelles, le résumé de la discussion qui s'y poursuit depuis environ trois semaines. Le travail de l'honorable président se distingue par une grande clarté d'exposition et par une modération remarquable.

M. Batbie a commencé par faire l'historique des législations électorales depuis 1789, et il a rappelé qu'à cette époque le suffrage universel n'avait point, dès le début, fait partie de ce qu'on a appelé les immortels principes, puisque les électeurs devaient être âgés de vingt-cinq ans et payer la valeur de trois jours de travail, tandis que les éligibles devaient payer beaucoup plus. C'est seulement en 93 que le suffrage universel apparaît dans la Constitution, et, même alors, l'idée de cens n'est point tout à fait abandonnée, puisqu'il est dit dans la Constitution de cette époque que « personne n'est dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques. » Bientôt aboli par le Consulat et l'Empire, le suffrage universel ne reparaît dans nos mœurs qu'à la Révolution de 1848, et il produit des résultats si inquiétants que la grande majorité de la Chambre se voit contrainte de le règlementer par la loi du 31 mai. On sait que cette loi exigeait trois ans de domicile et l'inscription aux rôles des contributions.

S'occupant des législations étrangères, le président de la commission a fait remarquer qu'en Belgique les mêmes électeurs nomment le Sénat et la Chambre des représentants ; que ces électeurs doivent payer 42 fr. d'impôt, et que pour être, dans le même pays éligible au Sénat, il faut payer 2,200 fr. En Hollande, le Sénat est nommé par les Etats provinciaux, tandis que les députés le sont par les électeurs

censitaires ; le cens est de 20 florins au moins. En Italie, les électeurs doivent avoir vingt-cinq ans, savoir lire et écrire, et payer 40 fr. de contributions. Enfin l'Etat de New-York exige pour l'électorat une contribution directe payée à l'Etat ou au comté.

M. Batbie a ensuite passé en revue très rapidement les divers systèmes proposés par MM. Pradié, Vingtain, Delsol, Lefèvre-Pontalis et aussi par M. Taine.

Il faudra bien trouver quelque chose qui permette à la France de ne plus être à la disposition de la foule à la fois ignorante et brutale, de la foule, qui n'a d'ailleurs aucun intérêt, quel qu'il soit, à sauvegarder ni à défendre. Comme on l'a vu plus haut, il n'est aucune nation, si libérale qu'elle soit, qui se fie pour son avenir ou pour sa tranquillité au suffrage universel absolu, sans réserve ni organisation d'aucune sorte. Si les députés et les publicistes radicaux n'étaient pas dévorés par les besoins d'une popularité malsaine, ils avoueraient eux-mêmes ce que d'ailleurs ils comprennent très bien, à savoir, qu'il est tout à fait injuste et périlleux qu'un homme sans aucune instruction et sans le moindre établissement d'aucune sorte, ait, dans le gouvernement de l'Etat, une part égale à celle que doivent y prendre des hommes riches ou éclairés.

Assemblée nationale.

Dimanche dernier a eu lieu, au milieu d'un grand concours de démocrates et de radicaux, l'enterrement civil du dernier fils de Victor Hugo. Le poëte, autrefois catholique convaincu, courtisan zélé et chaleureux de la royauté qu'il a chantée en beaux vers, avait voulu donner un gage au radicalisme en reniant les croyances de sa vie entière et en consentant à laisser inhumer son fils comme on enterre les libres penseurs et les athées.

Cette triste manifestation, qui n'était au fond, comme toutes celles du même genre, qu'une attaque directe contre l'idée chrétienne, coïncidait avec un meeting antireligieux qui a dû avoir lieu à Berlin par les soins des agents de M. de Bismark. Cet homme d'Etat fait une guerre acharnée au catholicisme, dans le seul but de nuire à la France, de lui enlever des sympathies et des amitiés, et il a pour alliés, dans cette lutte impie, nos démocrates, nos révolutionnaires et nos radicaux. Voilà un fait qu'on aurait peine à croire s'il n'était établi par des preuves nombreuses et irrécusables.

A Paris, on a remarqué, dans la foule, des correspondants de journaux allemands qui paraissaient satisfaits. Nous ne manquerons pas de dire dans les feuilles qu'ils inspirent que la manifestation de dimanche a été magnifique et que les idées que M. de Bismark cherche à propager font de grands progrès, même en France.

Cette guerre anti-religieuse ne sera qu'une épreuve passagère, qui ne nous inquiète pas au fond. Le nom de M. Victor Hugo fils passera, et le catholicisme continuera à éclairer le monde, à consoler ceux qui souffrent, à enseigner aux hommes les vérités éternelles ; mais on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment profond de tristesse en voyant un parti, qui se dit français, sympathiser, en haine de la religion, avec notre plus formidable et plus cruel ennemi.

Informations

Les réceptions ont été très animées, le 1er Janvier, M. le général Bourbaki à Lyon. — Je ne connais que la France ! a dit le général Bourbaki. Et en même temps, il a parlé de façon à faire comprendre que personne ne s'aviserait de compromettre l'ordre dans la ville.

On n'a pas oublié que les radicaux de Tarascon ont, il y a plus de deux mois, troublé les élections, parce qu'ils prévoyaient que le scrutin se prononcerait contre leur cause. Par leurs cris, leurs bousculades, ils empêchèrent que l'élection n'eût lieu ; l'autorité préfectorale dût intervenir. Vingt quatre prévenus furent condamnés par le tribunal correctionnel ; ils en appelèrent. La cour d'Aix vient de confirmer le jugement.

L'avocat des parties civiles, Me de Cadillon, maire de Tarascon, a caractérisé en termes élevés le sens des débats :

« Je n'ai, messieurs, aucune animosité politique contre les prévenus, et je joindrais de grand cœur mes supplications à celles de leurs avocats pour obtenir toute votre bienveillance s'ils venaient à cette audience autrement que pour y accuser sans raison les hommes honorables que je défends.

» Devant leur attitude, je dois vous demander la confirmation du jugement déféré à votre justice, et je vous la demande avec confiance, messieurs, parce qu'il serait bon que votre arrêt, redit par tous les échos de la presse, allât apprendre au loin que, dans le temps d'ébranlement social où nous vivons, si les événements jettent parfois l'autorité aux mains de ceux qui devraient le moins s'y attendre, chacun doit savoir que, dans les moments de tourmente, alors que tout semble tomber en ruines, il est des lois sacrées, celles de l'*honnêteté* et du *bien*, qui ne peuvent être jamais impunément violées ; ceux qui les méconnaissent peuvent échapper un instant au châtiment qu'ils méritent, mais le jour vient, tôt ou tard, où ils sont obligés de compter avec la justice régulière du pays, et de subir alors des peines proportionnées à la gravité des infractions par eux commises.

» Voilà, messieurs, ce qu'il faut que votre arrêt dise bien haut si vous voulez le rendre utile à l'ordre social dont nous sommes tous les serviteurs. »

Coup d'Etat à Madrid.

La dépêche suivante a été communiquée de Versailles aux divers journaux de Paris :

Versailles, 3 janvier, soir.

Une dépêche de Madrid, en date d'aujourd'hui, dit que le gouvernement de M. Castelar ayant eu la minorité dans les Cortès, on allait lui substituer un autre gouvernement qui eût achevé la ruine du pays, quand le général Pavia, capitaine général de Madrid s'est résolu à dissoudre les Cortès et à occuper militairement le palais de l'Assemblée.

La dépêche ajoute que des hommes importants de tous les partis auraient adhéré au mouvement et que tout se serait passé sans aucun conflit. Le pays continuerait d'être représenté par le ministère battu à l'Assemblée.

Ce mouvement avait été précédé d'un Message de M. Castelar. En lisant ce document, on est stupéfait de la vantardise républicaine et espagnole qui peut se rencontrer dans un avocat devenu dictateur.

La *Patrie* s'exprime ainsi à ce sujet :

M. Castelar a trouvé le moyen de s'accabler lui-même d'éloges, de donner des démentis aux théories de toute sa vie, de se contredire à tout propos, et de démontrer que l'Espagne est vraiment trop heureuse de posséder son gouvernement.

Il annonce que Carthagène ne peut manquer de « tomber bientôt aux pieds » de l'Assemblée. Mais c'est du Legouvé, cela ! Si l'Assemblée s'était réunie il y a quatre mois, M. Castelar en aurait dit autant.

Il dénonce « ce drapeau maudit qui donne à la » démagogie l'espoir d'une résurrection. » Ceci est pure ingratitude. Ce sont les porteurs et les amis de ce drapeau rouge et de cette démagogie qui ont élu M. Castelar député ; ce sont eux qui ont renversé la monarchie pour lui substituer la république des avocats — comme en France — et il est monstrueux d'entendre ce Jules Favre ou ce Jules Simon espagnol déclamer contre ceux dont il a tiré son existence politique.

M. Castelar, pour justifier ses actes de dictature,, invoque la lutte contre les carlistes, et dit qu'il faut appliquer la politique de la guerre.

Comme M. Thiers, on entend ensuite M. Castelar démontrer qu'il faut consolider la République et grouper autour d'elle toutes les forces du pays. Plus loin, nous trouvons cette phrase qui résume M. Castelar tout entier et avec lui les charlatans de son école :

« On a beaucoup déclamé contre l'armée (?), mais » à mesure qu'on avance dans la vie, on voit claire- » ment *la nécessité absolue* d'avoir une armée. »

A entendre ce langage, on se croirait en France ! Qui donc a déclamé contre l'armée, si ce n'est M. Castelar lui-même et ses nombreux compères républicains-libéraux ? Voilà des bavards à outrance, des pourfendeurs de gouvernements établis, qui ont démoralisé l'armée, qui l'ont empoisonnée par l'indiscipline et la politique ; qui ont passé leur vie à déclamer contre les armées permanentes, et qui en dernier lieu, ont absolument disloqué, anéanti l'armée espagnole... pour que rien ne fît plus obstacle à leur travail révolutionnaire.

Ils arrivent au pouvoir, à la dictature, et dès lors leur premier acte est de frapper la presse et de proclamer « la nécessité absolue d'avoir une armée » pour se défendre contre leurs adversaires.

On voit que les Castelar français et les Jules Simon ou les Jules Favre ou les Gambetta espagnols ne font qu'un. Ils sont étroitement identiques : même comédie libérale, même action dissolvante pour arriver au pouvoir, même conversion subite et autoritaire quand ils sont les maîtres. Et le peuple indigné, qui les voit jeter le masque et se moquer de lui, recommencera le lendemain à pousser en avant d'autres comédiens qui lui feront payer les frais du même spectacle.

Terminons par un mot charmant, une perle ; Castelar est là tout entier :

« L'ordre, l'autorité reposent sur des bases solides. »

Pour parler ainsi de l'Espagne, qui est en plein chaos militaire, politique et financier, il faut avoir l'aplomb des gens de Septembre. Si les Cortès, en écoutant cette phrase extravagante, n'ont pas éclaté de rire, c'est que le sérieux castillan peut résister à toutes les épreuves.

Chronique locale
et méridionale.

M. l'abbé Gaillard, ancien curé de Gaillac est mort le jour de Noël ;

M. l'abbé Cornil, curé d'Alvignac, est mort la semaine dernière.

Par décision de Monseigneur :

M. l'abbé Destrau, curé de l'Abbaye a été nommé curé d'Alvignac.

La cour de cassation, chambre criminelle, a, dans son audience de samedi, rejeté le pourvoi de Pierre Taurisson, (l'assassin de St-Henri) condamné à la peine de mort, par arrêt de la cour d'assises de la Corrèze, du 18 novembre 1873, pour assassinat accompagné de viol.

FOIRE DU 3 JANVIER 1874.

La foire du 3 janvier a été belle ; grande affluence de monde, beaucoup d'affaires. 760 paires de bœufont été esposés sur le foiral, grand nombre ont été vendus, les gras destinés à la boucherie valaient de 43 à 44 francs, les 50 kil. poids vif. 350 cochons gras, de 48 à 54 fr. les

Causerie

Cahors s'ennuie. — Théâtre à louer. — La lune et les becs de gaz. — Le concert de la *Société artistique*. — l'*Orphéon* va chanter.

Un étranger que la male fortune amène à Cahors, se demande avec anxiété ce qu'il peut bien faire de son être, après le coucher du soleil.

C'est qu'en effet, il n'est ville au monde plus triste et plus dépourvue de plaisirs de toute sorte. Le Café ? Ah ! oui, on a bien pour se délasser des travaux du jour son atmosphère enfumée et bruyante, et depuis le *Grand Café Divan* jusqu'à l'*Alsace-Lorraine*, vingt établissements pareils, vous ouvrent leurs portes. Mais après. De la musique ? le 88e est parti. Du théâtre ? un directeur égaré par ici, fit, il y a trois semaines, 50 fr. 67 c. de recette, avec une déjazet excellente et un premier rôle de mérite !...

Un *Casino* tout au moins ? pas plus. Il paraît qu'un personnage municipal, prit, en 1870, un arrêté patriotique interdisant le *Casino* de la salle du Théâtre, comme distraction anti-guerrière, et que — en vue de la revanche, probablement, — nos édiles actuels se font un bouclier de l'arrêté de 1870, contre toute demande de ce genre. Certes, voilà un puritanisme on ne peut plus louable et nous y applaudirons sans réserve, quand nous verrons l'immeuble municipal affecté de Théâtre, substituer à son titre fallacieux, celui de *Mont de Piété, ou Etablissement hydrothérapeutique perfectionné*, ou tout autre ; car enfin, jamais occasion meilleure d'être logique : Pourquoi laisser improductive une source de revenus pour la ville ?

La salle du Théâtre occupée, la caisse municipale perçoit un prix de location, et tout un monde d'administrés y trouvent leur compte, qui de gaz, qui de perruques, qui de blanchissage, qui de tentures et d'ameublements et une foule d'autres, dont l'énumération forme une batterie formidable d'arguments contre le parti-pris de nos édiles, de fermer la salle du Théâtre que *l'impressario* fuit comme peste, à toute entreprise artistique, au bénéfice d'une population qui s'ennuie.....

Car on s'ennuie mortellement à Cahors, il faudrait un rude chauvinisme pour ne pas en convenir. Et tenez, comme dernière preuve : vous avez tari au *Café Salomon* plusieurs bocks de Strasbourg ; la vieille pipe, reste précieux du quartier latin, qui vous tient au cœur ainsi que l'amante fidèle, a rendu son dernier souffle pour la dixième fois ; Murger vous assaille de ses pensées bohèmes ; vous sortez, histoire d'étudier les misères humaines, et de mesurer les proportions exagérées des ombres ; vous cherchez les phares naturels des nuits sombres, jadis le reverbère, le bec de gaz aujourd'hui, que tout est progrès.....

Mais où sont donc les becs de gaz ? Pas la moindre lueur ; vous faites quelques pas à tatons, vous donnez en plein dans un agent de ville, vous lui adressez des excuses et d'une voix indignée, vous lui dites :

Sacrebleu ! M. Martin a-t-il donc sauté avec son usine, que nous n'ayons pas du gaz par cette horrible nuit ?

— Monsieur, il doit *faire lune*, ce soir.

— Aimable agent, pas de plaisanteries, s'il vous plaît.

— Monsieur, la police ne plaisante jamais.

— Je m'en suis souvent aperçu ; mais encore, quand vous venez me parler de lune, par ces ténèbres...

— Il fut bien spécifié, Monsieur, lors de l'installation de l'usine à gaz, entre la municipalité et le directeur, qu'à certaines phases de la lune, cette dernière, seule, devait faire tous les frais d'éclairage.

— Fort bien, mais lorsque, par quelque cause imprévue, la lune n'éclaire pas ?

— C'est la faute à la lune, Monsieur, voilà tout ; faut lui faire un procès.

— Ah ! ah ! charmant, ma parole d'honneur ! Et voilà comme quoi on ne peut souvent pas même promener le soir dans Cahors, et comme quoi les visites aux estaminets deviennent une nécessité fort désagréable.

Encore si la *Société artistique* de Cahors se montrait moins avare de soirées, et si elle nous en donnait souvent comme celle de dimanche dernier ; nous pourrions faire provision de plaisirs pour les jours adverses ; mais c'est si rare !

Il faut bien avouer aussi que la préparation d'un programme aussi bien rempli, n'est pas chose aisée pour des jeunes gens qui n'ont que quelques heures par semaine à consacrer à l'art. Nous ne nous expliquons même pas comment ils peuvent arriver à un résultat aussi satisfaisant. Quel travail il faut, et quelle bonne volonté !

La soirée de dimanche, où les dames s'étaient montrées rares comme des perles... qu'elles sont, débutait par un acte du *Lion amoureux* ; du Ponsard, rien que ça. Pas possible ! Si, vraiment, et si vous aviez entendu les mâles accents du pur Humbert, cela ne vous eût peut-être pas réconciliés avec la République, mais vous auriez applaudi M. Bonnet, aîné, pour sa diction intelligente du vers, pour la vérité du geste et du ton ; bref, c'était bien, même pour les puristes. Et la *marquise de Maupas*, qui vend les excellents *casse-museaux* à la rue et qui s'en était fait un si réussi à la scène, qu'en dire dans ce rôle, comme dans la *Démence de Charles VI* et les *Deux Portières pour un Cordon*, sinon qu'il est des organisations vraiment douées, qui font de l'art sans en avoir peut-être conscience, et qui développées dans la voie qui leur semble naturelle, arriveraient certainement à se faire un nom. M. Gabriel Soulacroix a une de ces organisations-là.

Et dans le même ordre d'idées, M. Bonnet jeune, qui semblait si bien né pour le théâtre, et que le sort a jeté dans le commerce, n'a-t-il pas un talent capable de briller sur les meilleures scènes, et peut-on dire avec plus d'art et de *brio* la chansonnette dans ces genres les plus divers : *Pas encore*, *Cliquot*, *Je me fais vieux* ; trois succès pour notre jeune et remarquable artiste.

Comment ne pas parler, dans l'interprétation des scènes comiques, de MM. Montagne et Fournier, que la verve emporte parfois au delà de la vérité, mais que l'on accueille toujours par un fou rire. Rien de plus réussi que Mme *Chalumeau* et *Philoctète*, le marchand de robinets !

La romance tendre et mélancolique, le *bolero* allègre ont eu également d'heureux interprètes dans MM. Pezet et Soulacroix.

C'est ainsi que, grâce à la *Société artistique*, Cahors a un instant oublié ses annuis et que, quelques heures durant, nous avons pu rire gaiement, en société nombreuse. Mille fois merci à cette jeunesse laborieuse dont les efforts sont au-dessus de tout éloge.

Et maintenant, faut-il reprendre à tout jamais la robe de chambre et le bonnet de coton ?

Non, paraît-il : l'*Orphéon de Cahors* nous réserve, lui aussi, pour bientôt d'agréables moments.

X***

50 kil., poids vif. 350 petits cochons, dans les prix de 10 à 60 francs, selon grosseur. 1,200 moutons ou brebis, vendues de 15 à 35 francs pièce ; les gras, destinés à la boucherie se sont vendus de 80 à 90 cent. le kil. poids vif.

Marché aux grains: 600 hect. de blé ont été mis en vente ; 585 ont été vendus à une moyenne de 29 fr. 95 c., l'hect. le maïs à raison de 17 fr. 25 c. l'hect.

Deux filous ont été arrêtés par la police.

Variétés

LOU ROC DE SAOUTO MÉRIC

(Légende quercynoise)

par M. Léon Valéry

CHAPITRE IX

TERTULIEN.

Le seigneur de Cels, que nous avons laissé, avec sa fille, dans la pièce où il s'était réfugié sous les combles, attendait le recteur avec anxiété, quand celui-ci parut, enfin, avec les notables de sa paroisse, qui l'avaient suivi à la rencontre de Nolibarba.

— « Eh bien ? » demanda le vieux gentilhomme.

— « Quoi ? » répondit le prêtre.

— « Le bandit ?

— « Pas plus de bandit, dans la tour, que de procureurs en paradis.

— « Et mon courageux sauveur ?

— « Le jeune homme dont vous m'avez parlé ?

— « Mort, n'est-ce pas ?

— C'est possible ; mais c'est qu'alors le bandit aura emporté son cadavre.

— « Et pas la moindre trace de sang, indiquant.....

— « Aucune.

— « Mais qui donc sonnait la cloche.

— « Le diable en personne ! » dit le prêtre, avec humeur. « Mais êtes-vous bien sûr de ce que vous avez raconté, seigneur de Cels ?

— « Très sûr.

— « C'est alors moi qui aurai mal compris.... voyons ; récapitulons ensemble : un voyageur, attaqué par les Anglais, frappe à la porte et vous l'accueillez, ce qui est imprudent, à cette heure avancée de la nuit..... Nolibarba survient, — on sait pourquoi, — et une lutte s'engage dans les ténébres, entre votre hôte et le brigand..... Celui-ci, d'abord vainqueur, est terrassé, à son tour, et va rendre l'âme, quand la jeune châtelaine demande grâce pour lui, ce qu'on ne comprend pas..... Tout-à-coup, la lumière reparaît, mais Nolibarba n'est plus là.... Une seule porte est ouverte, et ce n'est que par là qu'il a pu passer.... Celui que vous appelez votre sauveur s'attache à ses pas, en gagnant la tour d'où l'un ni l'autre n'a pu sortir, puisque la porte en est restée fermée et que la clef en est dedans..... Bientôt, la cloche s'ébranle, sonnée par Nolibarba ou son adversaire ; on arrive au signal d'alarme ; on pénètre dans la tour, et que voit-on ?... Rien !... Est-ce bien cela, seigneur de Cels ?

— « Absolument cela.

— « Eh bien, laissez-moi vous dire, alors, que votre manoir est au pouvoir des magiciens ou que c'est vous qui êtes ensorcelé. »

La situation était, en effet, inexplicable.

Aussi, soit que le prêtre parlât sincèrement ou par figure, l'idée qu'il exprimait pouvait-elle trouver créance autour de lui, à une époque ou le merveilleux avait tant d'empire sur les esprits, même les plus éclairés.

— « Le vénérable Recteur a raison, » dit le vieux serviteur du château, qui assistait à ce colloque : « Est-ce que c'est un visage d'homme, que celui de *Nolibarba ?*..... Avec cela que je m'y fierais, à l'autre grand, qui jurait comme un payen!... qu'est-ce donc qu'il voulait dire avec ses *tripes du diable ?*

— « Tripes du diable !... » repartit le recteur étonné. « Ah ! il disait : *Tripes du diable* ?

— « A chaque mot, » répondit le domestique. Est-ce que vous croyez que c'étaient des bras, ce qui lui pendait des épaules, jusqu'à moitié jambe, si jambe il y a ; car je crois plutôt qu'il n'y avait chez lui ni chair ni os, mais rien que l'apparence... Et dire que c'est avec la soutane de mon jeune maître qu'il est parti !... »

— « Et vous dites qu'il était grand ? » demanda le recteur.

— « De deux aunes. »

— « Maigre ?

— « A faire peur.

— « Voix creuse ?

— « Comme un puits.

— « C'est mon homme !

— « Vous dites ?... » demanda le seigneur de Cels.

— « Que le mystérieux inconnu ressemble fo à quelqu'un de ma connaissance.

— « Mais, alors, il n'y a point de magie dans tout ceci, » objecta le gentilhomme.

— « Au contraire... Et que viendrait faire ici la personne de ma connaissance ? Ce sont ses traits qu'aura pris le malin esprit, et je n'en connais pas qui pussent mieux lui convenir, celui dont je parle étant bien le plus mauvais garnement qui se puisse voir... Et, tenez, entendez-vous au-dessus de nos têtes ?... »

Tous les visages pâlirent à la fois.

C'était un bruit difficile à définir, que celui qui venait de se manifester tout-à-coup. On eût dit le grincement produit par deux corps qui s'entrechoquent et se brisent. Mais l'imagination, surexcitée par les événements étranges de cette nuit, pouvait facilement y voir le fracas des chaînes que la tradition prête aux loups-garous.

— « Rassurez-vous, » reprit le prêtre, en armant son arquebuse : « Je tiens de notre auguste évêque, Guilhaume d'Arpajon, le don d'exorcisme, et je possède, au besoin, un goupillon qui fait peur aux démons les plus terribles... »

Puis, s'adressant au vieux serviteur :

— « Suis-moi !... » c'est toi qui seras le portecierge et ton maître mon sacristain... Voulez-vous, messire ?

— « Assurément.

— « J'en suis ! » dit Madelaine de Cels, en s'avançant vers le recteur.

— « Je refuse, » repartit ce dernier, avec une une exquise courtoise : « La noble châtelaine ne me serait d'aucun secours pour désensorceler qui que ce fût, et je la croirais plus propre à réussir dans une œuvre contraire. Mais qu'elle compte sur moi, pour venir à bout de l'entreprise. En attendant, que mes paroissiens se joignent à elle, pour prier Dieu de me seconder et de nous délivrer de l'esprit du mal.

— « *Amen !* » dit le domestique, en se signant.

L'exorciste et ses deux acolytes sortirent, pour s'engager dans l'escalier qui conduisait aux combles du château.

Parvenus à la dernière marche, le plancher trembla, sous leurs pieds, comme ébranlé par la chûte d'une lourde masse.

Le domestique chancela.

Le recteur prit le flambleau de ses mains, ouvrit la porte du grenier et, s'avançant sans hésitation :

— « *Vade, satanas !* » cria-t-il.

— « *Satan*, toi-même ! » répliqua une voix, qui semblait sortir d'un abîme.

— « Polyphème ! »

— « Tertulien ! »

Et déjà l'étudiant et le prêtre étaient dans les bras l'un de l'autre.

(A suivre).

Dernières nouvelles

Voici les nouvelles informations que transmet le télégraphe sur les événements de Madrid :

Madrid, 3 janvier.

Après une discussion qui a duré quatorze heures, de deux heures de l'après-midi à quatre heures du matin, le gouvernement de M. Castelar a été battu par 120 voix contre 100.

M. Castelar a alors donné sa démission.

M Salmeron, président des Cortès, occupait le fauteuil de la présidence, lorsqu'un officier lui apporta une lettre du général Pavia, capitaine général de Madrid, lui demandant de dissoudre les Cortès.

Une grande partie des députés qui avaient voté contre M. Castelar lui demandèrent alors de conserver la présidence du gouvernement, mais M. Castelar maintint sa démission.

Une compagnie de garde civile entra en ce moment dans la salle des séances et en fit sortir les députés.

Le capitaine général Pavia, entouré de son état-major, se trouvait devant le palais des Cortès, en face duquel des canons étaient braqués.

On attend la formation d'un nouveau gouvernement.

Londres, 4 janvier.

Les avis de Madrid font pressentir l'installation du nouveau gouvernement sous la présidence du maréchal Serrano.

Le ministère serait composé en partie d'anciens radicaux, en partie de conservateurs.

MM. don José Carbajal, ancien ministre des affaires étrangères, et E. de Maisonnave, ancien ministre de l'intérieur sous M. Castelar, feront probablement partie du nouveau ministère.

Il ne serait nullement question du rétablissement d'une monarchie.

Barcelone, 2 janvier.

Tous les détachements de gendarmerie des environs sont concentrés ici par crainte de troubles à l'occasion de l'ouverture des Cortès.

La force publique occupe l'imprimerie du journal l'*Etat catalan* qui, dans son numéro d'hier, excitait au massacre de ceux qui ne partagent pas ses idées politiques.

Le *Temps* annonce, d'après une dépêche, que le nouveau ministère est composé ainsi qu'il suit :

Affaires étrangères, M. Sagasta ; — Guerre, M. Zavala ; — Justice et cultes, M. Figuerola ; — Agriculture et commerce, M. Becerra ; — Finances, M. Echegaray ; — Intérieur, M. Garcia Ruiz ; — Marine, M. Topete.

La *Presse* a reçu de son côté une dépêche contenant la liste du nouveau ministère. Cette liste contient les mêmes noms que celle du *Temps*, mais elle désigne en outre le maréchal Serrano comme président du conseil, et met M. Figara au ministère des finances au lieu de M. Echegaray.

Ce ministère est entièrement composé, des membres des partis qui ont fait la révolution de 1868, et établi ou soutenu la monarchie d'Amédée.

Dernières Dépêches

Versailles, 6 janvier, 3 h., soir.

Les journaux de Paris de ce matin constatent l'absence de nouvelles de Madrid. Les journaux anglais ont des dépêches du 4 janvier, annonçant l'aspect tranquille de la ville et le désarmement des volontaires hostiles. Au moment de la dispersion des Cortès, les soldats criaient : Vive le prince Alphonse !

Versailles, 6 janvier, 5 h. 15, soir.

Diverses dépêches de Madrid viennent d'arriver donnant des nouvelles jusqu'à hier au soir, minuit.

Le gouvernement Serrano est accepté dans les provinces.

Mouvements communards à Sarragosse et Valladolid. Les troupes ont vigoureusement réprimé l'insurrection à Sarragosse, après huit heures de combat. L'armée assiégeant Carthagène a reconnu le gouvernement Serrano.

Lois constitutionnelles suspendues par décret.

Ordre donnée dans toutes les provinces de supprimer les journaux carlistes et cantonalistes.

Bourse de Paris.

Paris, 6 janvier 1874, soir.

Rente 3 p. %	58,25
— 4 1/2 p. %	84,00
— 5 p. %.....	93,55
— 5 p. % emprunt 1872	93,60

MONTÉVIDÉO

(République orientale de l'Uruguay).

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

NORD-OUEST DE MONTÉVIDÉO

(North-Western Railway of Montévidéo Company limited)

SOUSCRIPTION

à 30,000 Obligations perpétuelles

AU PORTEUR, AVEC UNE GARANTIE DE L'ÉTAT

Rapportant 17 francs 50 c. d'intérêt annuel

Payables en **Or**, par semestre, les 1er janvier et 1er juillet

A PARIS, A LA SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS. A LONDRES, CHEZ MM. ROBARTS, LUBBOCK ET COMP., BANQUIERS, LOMBARD-STREET, 15.

Ces Obligations, au pair de 250 francs, sont émises à 194 francs.

JOUISSANCE AU 1er JANVIER 1874

PAYABLES

25 fr.	en souscrivant.....	**25** fr.
50 —	lors de la répartition.....	**50**
50 —	du 1er au 5 février 1874...	**50**
50 —	du 1er au 5 mars 1874....	**50**
19 —	du 1er au 5 avril 1874, et sous déduction de coupon de 8 fr. 75, échéant le 1er juillet 1874, soit.....	**10 25**
194 fr.	Somme réelle à verser :	**185 25**

L'intérêt de 17 fr. 50 représente un revenu de plus de 9 pour cent du prix d'émission.

Une bonification de 1 fr. 50 par obligation sera faite aux souscripteurs qui se délibéreront entièrement à la répartition.

GARANTIES :

La République de l'Uruguay a, par décret du 12 décembre 1870, garanti, pendant 40 années, à partir du jour de l'ouverture chaque section de la ligne :

1° Un revenu de 7 0/0 par an, payable en or, sur la base d'un prix de revient de 250,000 fr. par mille anglais construit. Le service de l'intérêt de toutes les obligations émises ne demandant qu'une somme de 1,050,000 fr., se trouve par suite plus que couvert par cette garantie.

Le Crédit de la République de l'Uruguay est parfaitement assis. Sa dette consolidée 6 0/0 est cotée de 79 à 80 pour cent au Stock-Exchange (Bourse) de Londres ;

2° L'exemption de tous impôts et taxes dans l'Etat de l'Uruguay pendant la même période de quarante années ;

3° Le droit pour la Compagnie de fixer elle-même ses tarifs ;

4° La propriété du chemin de fer et de toutes ses dépendances est perpétuelle ;

5° En sus de la garantie de l'Etat, ces Obligations ont un PRIVILÉGE sur tous les produits de l'exploitation et sur le revenu garanti par le Gouvernement. Elles priment le capital-actions s'élevant à DOUZE MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS ;

6° MM. CLARK, PUNCHARD et CURRY, importante maison de construction en Angleterre, se sont chargés par traité de l'établissement de la ligne ;

7° Ce traité fixe la période d'achèvement des travaux au 31 décembre 1874 ;

8° Une somme, en rentes françaises, égale au montant de l'intérêt jusqu'au 1er janvier 1875, sera déposé à la Société de Dépôts et Comptes courants, afin de garantir le service de ces intérêts.

Chaque Obligation porte le visa du Consul général de l'Uruguay, à Londres.

EXPOSÉ. — Cette ligne part de la ville et du port de Salto et aboutit à Santa-Rosa.

A partir de Salto, la navigation se trouve entravée par une succession de rapides et de cataractes. A Santa-Rosa, la navigation devient praticable et s'étend au loin dans le vaste empire du Brésil.

Cette voie ferrée est assurée d'un très grand trafic. D'ailleurs toutes les entreprises de travaux publics ont produit, dans ce pays, des bénéfices très-considérables, et les titres ont acquis rapidement une grande plus-value. Les Obligations 7 0/0 du Central-Uruguay, émises à 75 0/0 en 1871, sont cotées 76 0/0 à la Bourse de Londres.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du Jeudi 8 au Samedi 10 Janvier inclus.

A Paris : A la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS, 19, rue Louis-le-Grand. — On peut verser à Paris et dans les Départements, au crédit de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS ; soit à la SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS, 2, place de l'Opéra, et chez ses Correspondants ; soit dans les succursales de la BANQUE DE FRANCE.

A Londres : Au LONDON AND COUNTY BANK, Lombard-Street, 21, ou chez MM. SIR R. W. CARDEN (ex-lord-maire de Londres) et Ce, agents de change, 2, Royal-Exchange Buildings.

On peut souscrire par correspondance en adressant les bulletins de souscription accompagné du montant du premier versement à la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS, qui se réserve de recevoir en paiement, sans frais, **les coupons de valeurs cotées à la Bourse de Paris,** jusqu'à l'échéance de fin janvier 1874 inclusivement.

Des titres provisoires au porteur seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leur récépissé de versement, lors de la répartition.

Les titres définitifs au porteur seront délivrés revêtus du timbre.

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée pour ces Obligations ; mais, en attendant, tout porteur de dix titres aura le droit de les échanger au siége social, contre un titre anglais de 100 liv. st. (2,500 fr.), pareil à ceux emis à 80 liv. st (2,000 fr.) et cotés à 83 liv. st. (2,075 fr.) à la Bourse de Londres.

La SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS délivre des prospectus à toute demande.

Annonces

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine sans purges et sans frais, par la délicieuse REVALESCIÈRE Du Barry, de Londres.

Toute maladie cède à la douce *Revalescière du Barry*, qui rend santé, énergie, digestion et sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de M. le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, des docteurs Dédé, Wurrer, Camphell, Ure, Angelstein, etc., etc.

N° 61,224. E

Saint-Romain-des-Iles, 27 nov.

La Revalescière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni ! elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25 ; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière Chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffr. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien,

DU BARRY et Cº, 26, place Vendôme, Paris.

A l'exposition universelle de 1867, 14 membres sur 15 dont se composait le jury international, ont accordé la médaille d'or à Philippe H. HERZ, neveu et Cie. M. J. ROUGET, 5, rue St-Pantalion, Toulouse.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0. Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, nº 19 ; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

LACHAUD et BURDIN, Libraires-Editeurs

4, Place du Théâtre-Français, à Paris.

SPLENDIDES ÉTRENNES :

Guerre de 1870-1871, histoire politique et militaire, par A. WACHTER ; 47 dessins inédits de A. DARJOU (rien n'a été publié d'aussi complet et d'aussi exact), un beau volume grand in-8º jésus, relié et doré sur tranches. — Prix, *franco*... 20 fr.

Œuvres posthumes de Napoléon III, authographes inédits grand in-8º. — Prix, *franco*..... 7 fr. 50

La Mosaïque, revue pittoresque de tous les temps et de tous les pays, grand in-4º, formant un magnifique album de 416 pages, illustré de 350 gravures, richement relié. — Prix, *franco*.... 11 fr. 50

Le Siége de Paris, par FRANCISQUE SARCEY, illustré par BERTALL, un beau volume grand in-8º, richement relié et doré sur tranches. — Prix, *franco*..... 5 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 57e livraison (1er janvier 1874). — TEXTE : La fille aux pieds nus, par J. Gourdault. — Les dangers de la traversée de l'Atlantique, par Louis Rousselet. — Nos contemporains : M. de Metz, par Ernest Menault. — Les oranges, par l'oncle Anselme. — En congé ! par Mlle Zénaïde Fleuriot. — La montre de Beaumarchais. — Janvier, par Marie Maréchal.

DESSINS par Vautier, Hildebrand, Adrien Marie.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, nº 79, à Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés,
Lepropriétaire-gérant, A. Laytou.

1874

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT

A CAHORS

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Laytou.

AVIS

Le sieur BERGON, tailleur d'habits, rue des boulevards, à Cahors, a l'honneur de prévenir les pères de famille, qui ont leurs enfants au Lycée en qualité de pensionnaires, qu'il confectionnera pour leur compte, le costume complet, y compris le képi, col et gants, au prix de 70 fr. pour la taille la plus élevée, et au prix de 60 fr., pour la taille moyenne et la petite. Prix du pantalon de toile 6 fr.

Il garantit la bonne exécution de ses ouvrages.

Il tient à la disposition de ses confrères, toutes les fournitures en boutons, palmes, etc.

A VENDRE

Un fond de Café, situé à Cahors, en face de la Halle, connu sous le nom de **Café de l'Industrie**, tenu par M. BÉDÉ, pour rentrer en jouissance le 1er Juin prochain.

A vendre également une MAISON et une VIGNE.

S'adresser pour le tout, à M. BÉDÉ, ou à Me AGAR, notaire.

A VENDRE

la plus ancienne

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

de CAUSSADE (Tarn-et-Garonne.

S'adresser à MM. Garrigues et Cavaillé.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adherente et invisible à aussi donne-t-elle au teint une fraicheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

Ferblanterie, Lampisterie et Zinguerie

E. BORS

rue Fénélon, à Cahors

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de donner plus d'extension à son commerce ; on trouvera chez lui les articles suivants :

Théières pour soirée, Cafetières élégantes pour limonadier et bourgeoisie, Lampes modérateurs pour salons, grand assortiment de Lampes à pétrole et à essence, Lanternes pour calèches, voitures, omnibus, à huile de pétrole.

On trouvera également chez lui, les articles de ménage suivants ; Couverts de table, Tourne-broche, Fourneaux de cuisine, Pelles et Pinces, Moules pour gâteau, Réchauds, Fourneaux et fers à lisser, Soufflets de salons et de cuisine, Sceaux de chambres inodores avec brocs, Irrigateurs et tout espèce de Poterie d'étain.

Le Sieur BORS se charge également de tous les travaux

FERBLANTERIE ZINGUERIE ETC.

Huile Pétrole et Essence première qualité

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Etablie à Paris, rue de Grammont, et rue du Quatre-Septembre, 18

Anciennement **COMPAGNIE ROYALE**

Fonds de garantie : 140 millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BOURCERET (F.), ancien Banquier, propriétaire, *Président du Conseil.*

ADMINISTRATEURS

M. La Panouse (le Comte de), Propriétaire.

M. Davillier (Henri), Régent de la Banque de France, anc. Président de la Chambre de Commerce de Paris.

M. Lefebvre (Francis), anc. Banquier, ancien Régent de la Banque de France.

M. Mallet (Henri), de la Maison MALLET frères et Ce, Banquiers.

M Hottinguer (le Baron Rodolphe), Banquier, Régent de la Banque de France.

M. de Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France.

M. André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France, membre de l'Assemblée Nationale.

M. Rothschild (le Baron Gustave de), Banquier.

M. Lutscher (André), de la Maison HENTCH-LUTSCHER et Ce, Banquiers.

M. Clausse (Gustave), Propriétaire.

M. Demachy, de la Maison F.-A. SEILLIÈRE, Banquiers.

M. Vuitry, ancien Ministre présidant le Conseil d'Etat.

M. Le Lasseur, de la Maison PÉRIER frères, Banquiers.

M. Pillet-Will (le Comte Frédéric), Banquier, Régent de la Banque de France.

CENSEURS.

M. Denormandie, Président de la Chambre des Avoués, membre de l'Assemblée Nationale.

M. Moreau (Frédéric), Négociant, Censeur de la Banque de France.

M. Archdéacon (Edmond-Alexandre), ancien Agent de Change.

DIRECTEUR.

M. ONFROY (J.-S.-L.), ancien Négociant, anc. membre du Conseil Municipal de la ville de Paris.

Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Cº

Augmentation du revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux Assurés décédés depuis l'origine de la Compagnie..... **22,327,263 fr.**

Arrérages payés aux Rentiers..... **118,492,911 fr.**

S'adresser pour les renseignements, à

MM. Bench, Cahors ; Puel, à Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bapte Planion, à Souillac.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE

Préparée par **J.-P. LAROZE**, 2, *rue des Lions-Saint-Paul, Paris,* d'une efficacité prompte et certaine contre les *rhumes, grippes, toux, catarrhes, extinctions de voix,* et les affections de la *gorge* et du *larynx.*

Prix de la boîte : 1 fr. 50.

Dépôt à Paris, 26, *r. Nde-des-Petits-Champs,* et dans toutes les pharm. de chaque ville.

M. ESCOFFRE,

CARROSSIER

A CAHORS, BOULEVARD NORD.

Un Coupé d'occasion presque neuf, à quatre places, dans un bon prix, garniture neuve, reps soie, gris argent et peinture neuve.

Phaëton neuf, bien monté, garniture verte en marroquin et drap, à prix réduit.

Des petites Voitures à quatre et six places, à prix réduit.

Harnais noirs et jaunes et toutes sortes d'articles pour Sellerie et Carrosserie.

Echange de Voitures d'occasion.

Librairie Classique et Religieuse

Maison **GODINAUD**

E. JOLY, SUCCESSEUR

Galerie de Fontenille, à Cahors

1874 ETRENNES 1874

GRAND ASSORTIMENT

DE LIVRES ET OBJETS DE LUXE

PRIX MODÉRÉS

Papéterie de luxe et ordinaire, Fournitures de bureau, Registres carton, Cordes de Naples, Papier de Musique et livres de prix. — Objets de luxe, Fournitures pour fleurs, Cartes à jouer, Ordo et Catéchisme du diocèse, Barettes, Ceintures et Rabats.

A CÉDER DE SUITE

A Cahors

UN CAFÉ

parfaitement situé

Matériel complet et tout neuf. — Assortiment de liqueurs.

S'adresser au bureau du *Journal.*

Nos Maîtres hier

Etudes sur les progrès de l'INSTRUCTION POPULAIRE EN FRANCE. depuis les temps les plus reculés jusqu'à J.-J. Rousseau,

Par M. H. ANDRÉ,

Inspecteur d'Académie.

1 vol. in-12. — En vente chez M. Crayssac, libraire à Cahors. Prix : **3 f. 50**

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :

LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et mds de comestibles.